



Déclaration liminaire

CTSD du 1^{er} juillet 2022

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

Nous arrivons au terme d'une année encore une fois bien spécifique, encore une fois bien difficile, usante, mettant en tension les équipes, que ce soit dans les écoles, dans les circonscriptions ou les établissements du secondaire.

Que dire si ce n'est que le premier bilan, celui qui s'impose à tous, est bien **le manque de moyens humains**. Remplacements non effectués, formations annulées, ULIS surchargées et en nombre insuffisant, élèves notifiés mais non accompagnés ou avec un accompagnement largement insuffisant, manque de places pour les EANA, classes surchargées ...

Le manque de moyens est criant!

C'est malheureusement le cas de la carte scolaire dans le premier degré. La consigne gouvernementale et présidentielle de limiter à 24 élèves par classe en GS, CP et CE1 est encore une consigne, certes médiatique et porteuse d'un point de vue électoraliste, mais nécessitant des ouvertures qui ne pourront se faire faute d'enseignants à mettre devant de nouvelles classes.

Il n'y a pas assez de postes par rapport aux demandes institutionnelles et l'Unsa Education le dénonce fermement. Alors vous allez nous répondre que la dotation a été augmentée malgré une baisse des effectifs... Mais les exigences institutionnelles deviennent de plus en plus nombreuses et contraignantes. Pour pouvoir être respectées, elles nécessitent des moyens humains, ces mêmes moyens qui manquent. Cette année après le mouvement départemental 88 postes sont restés vacants ! Les équipes engagent toujours plus d'énergie, qui est loin d'être inépuisable, pour remplir leurs missions d'enseignement. Elles le font jusqu'à ne plus pouvoir. Certains, de plus en plus nombreux, jettent l'éponge et cela se remarque par le nombre croissant de ruptures conventionnelles et de démissions ces deux dernières années. Cela se remarque encore par le manque probant d'attractivité de ce métier avec une baisse du nombre de candidats aux différents concours d'enseignement.

Le manque de moyens est criant!

C'est encore le cas de la carte scolaire dans le second degré.

Les ajustements proposés concernent les établissements dont nous avons défendus les dossiers. Nous pourrions nous réjouir de ces mesures mais il apparaît que les établissements qui voient leurs effectifs augmenter ne pourront pas tous ouvrir une nouvelle division, si ce n'est en prenant des heures sur des dispositifs mis en place ou des projets pour l'ensemble des autres élèves afin de compléter les 26H nécessaires à chaque division. Là encore il manque des moyens pour apporter à tous les mêmes conditions d'enseignement.

Par ailleurs, le collège de Saint Gilles, en Rep, dont les effectifs du niveau cinquième ont dépassé le repère en éducation prioritaire, n'apparaît pas dans les mesures proposées.

Les mesures annoncées dans les documents de travail sont indiscutables et montrent encore une fois la qualité du travail des services. L'Unsa Education les en remercie. Toutefois, nous avons de nombreuses situations à vous présenter, situations qui méritent des ouvertures de postes, ouvertures qui ne pourront se faire pour la plupart par faute de moyens.

Oui, le manque de moyens est criant. Quoi qu'il en soit, l'Unsa Education restera mobilisée et sera plus que jamais combative pour contrer cette politique qui ne fait qu'affaiblir et décrédibiliser l'École Publique.

L'École de la République a tout à gagner à valoriser ses personnels en améliorant leurs rémunérations et leurs conditions de travail.

L'Unsa Education se doit d'aborder un sujet indirect de la carte scolaire : **le remplacement des enseignants.**

Cette année encore, et ce malgré le recrutement de contractuels et la baisse des cas covid, la situation du remplacement dans le Gard a été problématique. En l'absence de remplaçant.e, les enseignant.e.s de l'école sont obligé.e.s de répartir les élèves de 1, 2 voire 3 classes, engendrant du stress et de mauvaises conditions de travail pour les élèves et les personnels. Autre effet, des personnels se sentent coupables de ne pas venir au travail pour cause d'arrêt maladie, voire négocient avec leur médecin pour écourter l'arrêt que celui-ci envisage de poser, parce qu'ils prévoient déjà leur non remplacement et une situation pénible à gérer à l'école pour leurs collègues.

Pour les promotions à la hors classe, l'UNSA Education dénonce le manque de transparence. Le barème du dernier promu n'est pas communiqué et les

collègues ne peuvent se positionner dans cet avancement. De plus, les critères de départage à égalité de barème n'ont pas été clairement explicités. Ces promotions, ou non promotions ne font pas l'objet non plus d'une communication par vos services et obligent les enseignants à surveiller leur i-prof, quand celui-ci n'est pas en panne. Ne serait-il pas plus respectueux d'envoyer un mail à chaque promuable pour lui annoncer le résultat de la campagne ? A minima un mail à tous expliquant que cette campagne est traitée et que les heureux promus pourront le voir sur i-prof, les non-promus pouvant le constater par l'absence de notification de cette promotion espérée ? Qu'en sera-t-il de la campagne pour la classe exceptionnelle de cette année ? Les personnels promouvables et retraits seront-ils informés à temps ?

Sur le sujet des temps partiels, il est désespérant de voir que toutes les demandes n'ont pas obtenu de réponses, soit positive soit négative encore à ce jour. La préparation de la rentrée s'en retrouve d'autant impactée et met en tension certaines équipes.

Nous tenons aussi à souligner que plusieurs courriers des représentants du personnel que nous sommes restés sans réponse : les congés supplémentaires concernant les AESH, la mise en place d'une cédésation des AESH après 3 ans de CDD, et enfin, l'application du cadre réglementaire dans la gestion des contractuels du 1^{er} degré.

Je vous remercie